

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02307

Numéro SIREN : 510 396 666

Nom ou dénomination : 2PRCE ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2019 sous le numéro de dépôt 22514

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 75 allée Wilhelm roentgen 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 5 1 0 3 9 6 6 6 0 0 0 9 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 0 0 4 2 0 1 9	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS	3 109 136	16 798 969
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU		
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	3 109 136	16 798 969
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CRÉANCES	BV	BW		
		BX	BY	364 549	364 549
		BZ	CA	73 627	73 627
	DIVERS	CB	CC		
		CD	CE		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *		CH	126 411	126 411
	TOTAL (III)		CJ	911 447	911 447
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	20 819 552	17 710 416

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

106 450

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		S.A.S. 2PRCE ENERGIES		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(945 078)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(525 674)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(1 460 751)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	17	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	18 720 765	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	197 741	
	Dettes fiscales et sociales			DY	219 829	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	32 815	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	19 171 167		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17 710 416		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 620 878
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	17	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2PRCE ENERGIES		Exercice N				Néant ☐	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD	1 893 311	FE		FF	1 893 311
	Production vendue services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 893 311	FK		FL	1 893 311
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 893 311
						FS	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT	
	Variation de stock (marchandises)*					FU	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	369 824
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FX	115 712
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	
	Salaires et traitements*					FZ	
	Charges sociales (10)					GA	1 074 174
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GB	
		Sur immobilisations				GC	
		- dotations aux provisions				GD	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GE	5
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	1 559 715
	Autres charges (12)					GG	333 596
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GH	
						GI	
						GJ	
						GK	417
						GL	
						GM	
						GN	
						GO	
						GP	417
						GQ	
						GR	859 687
						GS	
						GT	
						GU	859 687
						GV	(859 270)
						GW	(525 674)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des produits financiers (V)						417
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)						859 687
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							(859 270)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							(525 674)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. 2PRCE ENERGIES</u>										Néant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 893 727
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 419 401
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(525 674)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *								HP	
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N	
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

2PRCE ENERGIES

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 75 Allée Wilhelm Roentgen – CS 40935
34961 Montpellier Cedex 2
510 396 666 RCS Montpellier
(« la Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Et le vingt-cinq octobre à onze heures cinquante,

La société **HOLDING A.S.B.**, société par actions simplifiée, au capital de 100 €, dont le siège social est situé 75 Allée Wilhelm Roentgen – CS 40935, 34961 Montpellier Cedex 2, et immatriculée sous le numéro 834 751 075 RCS Montpellier, représentée par Stéphanie ANDRIEU, représentant URBASOLAR, Président,

Associée unique de la Société « 2PRCE ENERGIES » ;

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilans, compte de résultat) de l'exercice clos le 30/04/2019 ont été établis par la société URBASOLAR, Président de la Société.

Le Président a déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Commissaire aux comptes, le texte du projet des décisions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, ont été tenus à la disposition de l'associé unique au siège social, ou lui ont été adressés.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/04/2019 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/04/2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'associé unique constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt **sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.)**.

DEUXIEME DECISION

La société a dégagé un déficit net comptable de € -525 674 que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

- Déficit de l'exercice..... -525 674 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale
dans la limite de 10% du capital social0 €
- Le Solde, soit la somme de.....-525 674 €
en totalité au poste « Report à Nouveau »

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à – 1 470 752 €.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social, cependant, la poursuite de l'activité ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen-long terme, de rétablir des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique approuve des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

- **Contrat de prêts intragroupe** (conclu entre 2PRCE ENERGIES, HOLDING A.S.B, le 19/10/2018)
Durée : Indéterminée
Taux : 6%
Solde au 30/04/2019 : 18 720 764,91 €
 (dont 347 476 € d'intérêt en compte courant d'associé)

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

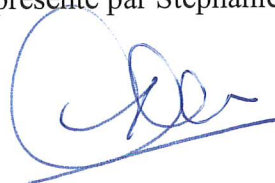
Président
URBASOLAR

Représenté par Stéphanie ANDRIEU



L'associé Unique
HOLDING A.S.B

Représenté par Stéphanie ANDRIEU





AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès

Tél. : 0 467 158 935

Fax : 0 467 158 951

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 2 PRCE ENERGIES

75 Allée Wilhelm Roentgen

CS 40935

34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30.04.2019



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 2 PRCE ENERGIES

75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935

34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES**



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 2 PRCE ENERGIES

75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019

A l'associé unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 PRCE ENERGIES relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 3 octobre 2019

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Frédéric Carrobé', is written over a horizontal line.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric Carrobé

Bilan Actif

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	19 908 105	3 109 136	16 798 969	17 873 142
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	19 908 105	3 109 136	16 798 969	17 873 142
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				600 395
TOTAL immobilisations financières :				600 395
ACTIF IMMOBILISÉ	19 908 105	3 109 136	16 798 969	18 473 537
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	364 549		364 549	345 220
Autres créances	73 627		73 627	74 098
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	438 176		438 176	419 318
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	346 860		346 860	278 912
Charges constatées d'avance	126 411		126 411	136 791
TOTAL disponibilités et divers :	473 271		473 271	415 703
ACTIF CIRCULANT	911 447		911 447	835 021
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	20 819 552	3 109 136	17 710 416	19 308 558



Bilan Passif

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(945 078)	(623 139)
Résultat de l'exercice	(525 674)	(321 938)
TOTAL situation nette :	(1 460 751)	(935 078)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(1 460 751)	(935 078)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		3 577 376
Autres emprunts obligataires		14 592 422
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17	1 781 290
Emprunts et dettes financières divers	18 720 765	19 951 088
TOTAL dettes financières :	18 720 782	19 951 088
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 741	136 017
Dettes fiscales et sociales	219 829	123 809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 815	32 722
TOTAL dettes diverses :	450 385	292 547
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	19 171 167	20 243 635
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	17 710 416	19 308 558



Compte de Résultat (Première Partie)

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 893 311		1 893 311	1 854 879
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	1 893 311		1 893 311	1 854 879
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				10 067
Autres produits				5
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 893 311	1 864 951
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			369 824	311 641
TOTAL charges externes :			369 824	311 641
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			115 712	102 100
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 074 174	1 074 174
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			1 074 174	1 074 174
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			5	5
CHARGES D'EXPLOITATION			1 559 715	1 487 919
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			333 596	377 032



Compte de Résultat (Seconde Partie)

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	333 596	377 032
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	417	605
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	417	605
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	859 687	699 575
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	859 687	699 575
RÉSULTAT FINANCIER	(859 270)	(698 970)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(525 674)	(321 938)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 893 727	1 865 556
TOTAL DES CHARGES	2 419 401	2 187 494
BÉNÉFICE OU PERTE	(525 674)	(321 938)



Règles & Méthodes Comptables

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

L'exercice clôturé au 30/04/2019 présente un montant total du bilan de 17 710 416 €
et dégage un résultat de (525 674) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : cf page suivante
- postérieurs à compter de la clôture : Néant



Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts intercalaires de l'emprunt ainsi que les intérêts de compte courant d'associé sont intégrés au coût de l'immobilisation jusqu'à la date de mise en service de la centrale, car ils sont directement rattachables à la construction de la centrale photovoltaïque. Le montant des frais financiers portés à l'actif s'élève à 597991,23 €.

La valeur totale de la centrale : 19 908 105 €

Les modalités de décomposition de l'immobilisation et d'amortissement :

- o composant n°1 Modules : amortis linéairement sur 20 ans d'une valeur de 18 332 736 €
- o composant n°2 Onduleurs : amortis linéairement sur 10 ans d'une valeur de 1 575 077 €

La date de mise en service : 09/06/2016

Conformément à la réglementation comptable et de par leur aspect significatif, les frais accessoires (pose, honoraires, études...) sont incorporés au coût d'acquisition de la centrale et répartis au prorata des composants.

La société ayant été lauréate de l'appel d'offres CRE, elle devra constituer une garantie de démantèlement avant la 17ème année pour un montant de 359 845 €. Cette disposition est également prévue au bail.

Événements significatifs de l'exercice :

Les capitaux propres de la société sont, à la clôture de l'exercice, inférieurs à la moitié du capital social du fait du résultat déficitaire de cet exercice et des précédents. La continuité de l'exploitation n'est cependant pas compromise.

La production d'électricité de la centrale pour cet exercice est de 1 893 310,60 €

En date du 19 octobre 2018, l'intégralité des parts sociales de la société ont été cédées à la SAS HOLDING A.S.B, nouvel associé unique.

A cette même date la société a remboursé intégralement le contrat de financement contracté auparavant pour un montant de 14 156 099,67 €.

A cette même date, la société a conclu un contrat de prêt intragroupe avec son associé unique HOLDING A.S.B pour un montant en principal de 19 253 288,91€.

En date du 19 juillet 2016, la société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 3 560 860 €. Il restait 3 402 138 € au 30 avril 2018 qui ont été soldés sur l'exercice.

Octroi, par Urbasolar, en date du 29 avril 2016, d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 105 000 €.

Au 30 avril 2019, aucune somme n'a été remboursée au titre du retour à meilleure fortune. Le montant restant à rembourser reste donc de 105 000 €.

Engagements hors bilan :

- " Gage d'Équipements ; et
 - " Nantissement de solde des comptes bancaires de la société
 - " Nantissement des créances détenues par la société au titre des documents suivants :
 - o le Contrat de Construction (pour autant que des garanties soient en vigueur) ;
 - o le Bail ;
 - o le Contrat d'Achat ;
 - o le Contrat d'Accès des Centrales Photovoltaïques ;
 - o la Convention d'Exploitation des Centrales Photovoltaïques ;
 - o la Convention de Raccordement EDF ;
 - o le Contrat d'Exploitation et de Maintenance ;
 - o la Garantie Fournisseur de Modules pour les Centrales Photovoltaïques ;
 - o le(s) Contrat(s) de Gestion Administrative ; et
- les Assurances



Immobilisations

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	19 908 105		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 908 105		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	600 395		
TOTAL immobilisations financières :	600 395		



TOTAL GÉNÉRAL	20 508 499		
----------------------	-------------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			19 908 105	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			19 908 105	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		600 395		
TOTAL immobilisations financières :		600 395		

TOTAL GÉNÉRAL		600 395	19 908 105	
----------------------	--	----------------	-------------------	--

Amortissements

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles	2 034 962	1 074 174		3 109 136
TOTAL GÉNÉRAL	2 034 962	1 074 174		3 109 136



VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :	1 074 174		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	1 074 174		
----------------------	------------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

Charges constatées d'avance	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	126 411	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	126 411	



Charges à Payer

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 209
Dettes fiscales et sociales	219 829
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	300 038



État des Échéances des Créances et Dettes

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	364 549	364 549	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	69 756	69 756	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 870	3 870	
TOTAL de l'actif circulant :	438 176	438 176	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	126 411	126 411	



TOTAL GÉNÉRAL	564 587	564 587	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	17		17	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	197 741	197 741		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	219 829	219 829		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	18 720 765	1 170 493	4 247 798	13 302 474
Autres dettes	32 815	32 815		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	19 171 167	1 620 878	4 247 815	13 302 474
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Composition du Capital Social

S.A.S. 2PRCE ENERGIES

Période du 01/05/18 au 30/04/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	10

